

Article 1: *les relations filles-garçons*

Les filles et les garçons doivent se respecter.

**Ils peuvent partager leurs goûts,
apprendre à se connaître
sans abuser les uns des autres.**

Article 3:
le devoir de parole

L'indifférence est complice de la violence.
Les témoins, les victimes d'actes violents
doivent parler pour briser la loi du silence.

Article 2: *la prévention de toutes les formes de racisme*

Chaque religion, chaque culture, chaque couleur mérite le respect.
Au-delà des apparences, tous les élèves sont égaux et ont un même cœur.

Article 4:
le droit à la parole

Tous les jeunes sont libres
de s'exprimer sans crainte.
Ils doivent le faire sans cri
ni vulgarité, dans le respect
de la parole de l'autre.

Lettre ouverte

Aux enseignants, parents, étudiants de notre école
Le respect, ça change l'école

L'école doit être par excellence le lieu où l'on se respecte, où l'on respecte les adultes et les élèves et où on se respecte entre élèves.

Le respect est un sentiment qui doit se former et que nous avons à apprendre et à exercer, à l'école et partout ailleurs.

Un énarque a dit un jour que la pire des violences que nous pourrions exercer sur la jeunesse serait de lui faire croire que les lois et les règles sont optionnelles, que nous pouvons y déroger au gré de nos intérêts.

La charte ci-présente, inspirée d'une association française et de l'Unicef, me semble être une base nécessaire à tout engagement par rapport à l'école. Puisse-t-elle nous inspirer.

Cette charte vient en appui d'actions, d'initiatives qui seront menées dans notre école tout au long de l'année.

Michel Ruisseau, directeur.

Article 6:
les relations

Les grands ne doivent pas
abuser de la faiblesse des petits.
Ils doivent les accueillir
et leur montrer le
bon exemple.

Article 5: *le respect mutuel entre adultes et adolescents*

Chaque adolescent doit respecter les adultes et l'autorité
des enseignants. De même, les adultes doivent respect
et considération aux élèves.

Article 7:
contre la violence

La bagarre ne résout pas les problèmes.
Aucune violence physique,
aucune arme dangereuse
n'a sa place à l'école.

Article 8:
ceux qui travaillent

Non à ceux qui perturbent
les cours. C'est une chance
de pouvoir étudier, tout le
monde doit pouvoir le faire
dans le calme.

Article 9:
les élèves en difficulté

Ils ne doivent pas être mis
à l'écart. Il est du devoir de tous
de les aider, de les soutenir
et de les motiver.

Article 10:
le langage

Le langage entre jeunes ne doit comporter
ni vulgarité, ni insulte.
Chacun peut réapprendre à parler à l'autre
avec gentillesse et politesse.